

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERDELAIS DU 15 Mai 2018

Présents : Madame Ribauville Maire, Mesdames Combe, Esteyries, Lapeyre, Soubaigné
Messieurs Barbé, Biaut, Charron, Desage

Absents excusés: Monsieur Lantoine qui donne procuration à Madame Ribauville,
Monsieur Monteiro

Désignation du secrétaire de séance: Olivier Charron

Point Travaux :

Afin de parfaire la propreté du village, Madame le Maire informe que Monsieur Jonathan Bermond – Gonnet a été embauché pour 49 heures jusqu'à la fin du mois. Ses missions seront concentrées sur le cimetière, les allées, les tilleuls et la place devant l'espace Toulouse Lautrec.

Faucardage :

M.Charron précise que l'entreprise de faucardage de M. Giralt débutera ses travaux dans le village le 28/05/2018. Au préalable, un employé communal devra réaliser avec notre équipement la tonte des banquettes en bord de route afin d'améliorer le résultat global de la première intervention de printemps qui est prévue pour 2 passes de rotor.

Chemin de la Gourgue :

le CVLV a signalé que le chemin de la Gourgue était très dégradé. M.Desage y est passé récemment et n'a pas été marqué par ce mauvais état présumé. Il est noté que ce chemin gravillonné présente un risque de glissade compte tenu de sa déclivité.

Numérotation :

Suite aux remarques faites par M.Puech de La Poste, M.Charron propose de délibérer pour renommer le « chemin de Carriot » en « rue de Carriot » afin d'être en conformité avec la dénomination utilisée à Saint Maixant puisque cette rue est commune aux 2 collectivités voisines.

La numérotation y sera classique et dans un ordre inversé de sorte qu'il y ait une cohérence avec Saint Maixant. L'ordre y sera croissant vers le chemin de Pomirol.

La délibération modifiée est annexée à ce compte rendu.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Sécurité routière :

Madame le Maire informe le conseil qu'elle s'est rapprochée de Gironde ressources afin de connaître les suites de notre projet. Le directeur était au courant de notre démarche et s'est engagé à relancer le Centre départemental routier de Langon pour faire le point de la situation.

Devis Bloc sanitaire du Luc :

Madame le Maire présente un devis pour le remplacement des portes fracturées au bloc sanitaire du Luc. Celui-ci s'élève à 4 389,20 euros pour 5 portes métalliques.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Calvaire :

Madame le Maire et M.Biaut ont reçu le 25/04/2018 Madame Alard Conservatrice des Monuments historiques auprès de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), un représentant du département, un représentant de la région ainsi que notre architecte M .Leblanc.

Il s'agissait de faire un point sur les travaux à venir sur la chapelle de la Sainte Agonie et sur la partie sommitale.

M.Leb Blanc doit préparer une ATMH (demande d'autorisation de travaux sur monuments historiques).

Le phasage serait le suivant :

Tranche ferme : Restauration de la façade de la Chapelle de la Sainte Agonie + entrée du Calvaire.

Option 1 : pourtour des croix

Option 2 : escalier + balustres + anges

Ensuite éventuellement : jardin de rocaille.

Messe télévisée du 22/07/2018 :

M.l'abbé Grondona demande si l'échafaudage en place devant la basilique sera enlevé pour cette date. Madame Dupuis Le Maréchal, architecte du patrimoine, sera sollicitée pour répondre à cette question en fonction de la dépose des statues.

Eaux pluviales les allées :

M.Barbé rappelle que le réseau hydraulique de collecte des eaux pluviales sur les allées du village est défaillant notamment en partie basse vers la demi lune.

Les employés communaux procéderont à un nettoyage afin de diagnostiquer les causes de ces problèmes.

Désignation d'un délégué à la protection des données :

Madame le Maire propose que M.Jaffel Joachim du syndicat mixte gironde numérique soit désigné délégué à la protection des données.

Madame Mesnage est proposée comme agent de liaison communale avec le délégué.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

DPU :

Mme.Cobreiro Isabelle épouse Lecocq vend une maison (sur un terrain de 794 m²) au 7 rue des vignes.

Le conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption à l'unanimité.

Mme.N'Guyen et M.Perrodeau vendent une maison (sur un terrain de 794 m²) au 3 rue des vignes.

Le conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption à l'unanimité.

Mme.Jeantieu et M.Courreges vendent une maison à M.Artins (sur un terrain de 1230 m²) .

Le conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption à l'unanimité.

Demande de M.Mauroy au Luc :

M.Mauroy a écrit au Maire pour demander qu'une mise en sécurité soit faite sur le chemin du lion d'or en surplomb de son habitation.

M.Charron demandera à une entreprise de travaux publics de faire un chiffrage.

Rapport d'activité des gendarmes :

M.Biaut a assisté à la réunion de présentation du rapport d'activité 2017 de la gendarmerie de Langon.

26 communes sont rattachées à la brigade.

Il a été noté une hausse de 7 % des atteintes aux biens.

Les objectifs 2018 sont de lutter contre les atteintes aux biens et aux personnes.

Il a été précisé que des subventions pouvaient être allouées aux communes pour des installations de vidéo surveillance. M.Charron demandera au référent sûreté ce qu'il en est.

Élagage calvaire - chantier entreprise Serpe:

Comme convenu lors de la validation du devis de mise en sécurité du parc du calvaire, M.Barbé a demandé à M.Raynaud s'il était intéressé par le bois des arbres abattus. Celui ci a répondu par l'affirmative . Il est suggéré que les employés communaux lui portent le bois avec le tracteur.

PLUI - Réunion travaux :

M.Charron sollicite une réunion de la commission travaux afin d'inventorier toutes les constructions présentes dans le village à partir d'une carte remise par le bureau d'étude CITADIA.

Le but de ces travaux est d'évaluer la consommation d'espaces bâtis dans les zones NAF (zones naturelles agricoles et forestières) durant la période 2008-2018.

La date du 17/05/2018 à 18h30 est arrêtée.

Mise à disposition de matériel au CVLV :

Le CVLV sollicite le prêt du podium pour la période du 12 au 25/07.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Il demande également les tableaux électriques du 15 au 21/07. Madame le Maire vérifiera que ces tableaux ne soient pas réservés par une autre association.

Demande d'organisation d'une représentation théâtrale à l'espace Toulouse Lautrec :

M.Baillet (Agent postal) propose d'organiser une représentation théâtrale dans la salle communale. Le conseil y est favorable mais n'accède pas à la demande d'équiper la salle d'un rideau en fond de scène dont le seul but serait de cacher le fond blanc prévu pour les projections.

Une solution de dissimulation temporaire devra être trouvée.

Demande d'Ardilla :

L'association Macarienne recherche un chapiteau de 8 x 5 m pour la fête de la musique du 21/06/2018.
Le conseil municipal approuve ce prêt de matériel à l'unanimité.

Achat de containers poubelles :

2 containers seront achetés, 1 en complément pour le quartier Liloy et 1 pour remplacer celui du jardin public, mis à la disposition des locataires de l'impasse et récemment détruit par un acte de malveillance.

Repas de quartier à Bertric :

Madame le Maire, M.Biaut et M.Desage s'y sont rendus.
Cette rencontre s'est bien déroulée dans un esprit de respect, de partage et de convivialité.

Pèlerinage des gens du voyage :

Cette manifestation s'est bien déroulée en présence d'un nombre très restreint de voyageurs.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 23h17